

Gradation des interventions liées à la COVID-19 dans les résidences privées pour aînés (RPA) excluant les unités prothétiques et de soins

En tout temps

- Suivre les [consignes sanitaires de base](#)
- [En présence de symptômes compatibles à la COVID-19](#): isoler l'usager ou retirer le travailleur du milieu
 - ❖ Effectuer un dépistage
 - ❖ Suivre [les consignes](#) selon le résultat obtenu

Dès la présence d'un cas (résident ou travailleur)

- Se référer à la section: « Gestion des personnes positives et de leurs contacts » de la [page Santé Estrie](#)
- Aviser l'infirmière RPA/SAPA du CIUSSSE attitrée à votre milieu de la situation pour obtenir du soutien
- Appliquer les mesures PCI requises en présence d'un cas
 - Un aide mémoire est disponible sur la [page Santé Estrie](#)

ÉCLOSION suspectée Dès qu'un second cas se déclare dans votre milieu dans un intervalle de 14 jours

- Aviser l'infirmière RPA/SAPA du CIUSSSE attitrée à votre milieu de chaque nouveau cas
 - ❖ Celle-ci avisera la Direction de santé publique de la situation si requis à la suite de son évaluation
- Mettre en place les mesures PCI requises pour une éclosion
 - Un aide mémoire est disponible sur la page Santé Estrie

10 % de résidents atteints OU 25 résidents atteints dans un intervalle de 14 jours Selon la 1^{ère} situation à être atteinte

Le milieu est en **éclosion importante mais sous contrôle**:

- Aviser l'infirmière RPA/SAPA du CIUSSSE attitrée à votre milieu de la situation
- Mettre en place les mesures de base décrites dans la directive ministérielle [DGORMA-005](#), notamment la participation, au besoin, à un comité de gestion d'éclosion
- Mettre en place les mesures recommandées par le comité de gestion d'éclosion
- Compléter le Tableau de suivi des cas et l'envoyer par courriel à l'infirmière SAPA et à la DSPu **tous les lundis et jeudis**

Éclosion non contrôlée Selon l'évaluation du comité de gestion d'éclosion

- Lors des rencontres de comité de gestion d'éclosion:
 - ❖ Transmettre les derniers bilans et les enjeux rencontrés
- Appliquer les recommandations convenues par les membres du comité de gestion d'éclosion
- Une éclosion peut être jugée de retour sous contrôle selon des critères préétablis et des échanges du comité d'éclosion